

# Guide de pose : Métisse® Flocon en combles perdus



Métisse® Flocon est destiné à l'isolation thermique et acoustique par soufflage :

- Sur le plancher des combles perdus non aménagés ou difficilement accessibles
- Sur plafond suspendu
- Sur des supports étanches à l'air (ou sous étanchéité à l'air en sous rampant)
- Dans des bâtiments résidentiels ou non résidentiels
- Au dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie
- En neuf ou en rénovation

Technique d'isolation convenant aux toitures ventilées visées par les



## 1. PRÉPARATION DU CHANTIER

Le poseur vérifie l'aptitude à l'emploi du plancher (étanche à l'air, exempt d'humidité, ventilation des combles etc...) et prépare celui-ci à la réception de l'isolant : entourage de la trappe d'accès, repérage des boîtiers électriques, traitement de la ventilation, pose du pare-vapeur si nécessaire, etc.

Retrouver toutes les étapes de vérification et préparation du chantier dans notre Document technique d'Application (téléchargeable sur le site [www.isolantmetisse.com](http://www.isolantmetisse.com)).

## 2. MISE EN OEUVRE

Le matériau est mis en oeuvre par soufflage pneumatique sur la surface d'un plancher ou entre solives ou solivettes d'un plafond suspendu à ossature apparente. Le procédé consiste à souffler la matière à l'aide d'une machine à souffler automatique qui ouvre puis projette les fibres à travers un réseau de tuyaux (diamètre supérieur ou égal à 80mm). Il est possible de faire passer le tuyau par la trappe d'accès, par le toit après détuilage partiel (penser à rétablir étanchéité à l'air, au niveau de l'ouverture, par l'utilisation d'adhésif spécifique à cet usage) ou par le garage. Le réglage de la machine est effectué par l'applicateur pour obtenir les caractéristiques désirées et notamment le pouvoir couvrant.



## 3. CONTRÔLES

La hauteur à laquelle l'isolant Métisse® Flocon doit être soufflé est repérée par marquage sur les bois de charpente ou à l'aide de réglettes témoins graduées (tous les 5 cm) fixées sur ceux-ci.

Contrôle du pouvoir couvrant :

$$\text{POUVOIR COUVRANT} = \text{ÉPAISSEUR isolant} \times \frac{\text{MASSE isolant}}{\text{VOLUME isolant}}$$

Le seul contrôle à réaliser est de vérifier que la quantité de matière et donc le nombre de sacs à souffler donné par « le tableau des performances » a été respecté. Pour ce faire, les opérateurs conserveront toutes les étiquettes des sacs ayant servi à l'isolation et les agrafferont dans les combles avec un exemplaire de la fiche de fin de chantier (cf DTA Métisse® Flocon).

Résistance Thermique R* (m².K)/W	Épaisseur minimale à mettre en oeuvre (mm)	Épaisseur après tassement (mm)	Poids à déposer au m² (Pouvoir couvrant en kg/m²)**	Nombre de sacs pour couvrir 100 m²***
3	190	141	2,6	26
4	250	188	3,4	34
5	315	235	4,3	43
6	375	282	5,1	51
7	440	329	6	60
8	535	376	7,3	73
9	605	423	8,2	82
10	670	470	9,1	91
11	740	517	10	100

\* Valeurs données pour un soufflage à 13,5 kg/m³ représentatif des machines disponibles sur le marché - \*\* La résistance thermique est obtenue par le respect du pouvoir couvrant (kg/m²) - \*\*\* Pour un sac de 10kg.



Conseil : **Pour bénéficier des Aides pour la rénovation (Crédit d'impôt, Prêt à taux 0,...) Mettre en oeuvre R > 7 m².K/W**

**LE RELAIS**

présente

**Métisse®**  
L'isolation durable